

tion n'est faite de mesures et de dépenses occasionnées par la maladie.

La seule mesure connue prise contre le fléau est celle qui résulte de la lettre adressée, le 13 juillet 1564, par le duc de Montpensier, au bailli de Beaujolais, lui enjoignant « d'entretenir exactement la propreté de la rue par laquelle les pères Cordeliers ont accoustumé de passer, allant en procession à l'église parroissiale. Défendant à toutes personnes de tenir en la dicte rue immondices, ordures, bêtes et sang; ni faire autre chose qui cause incommodité, puanteur ou infection. »

Cette rue, actuellement la rue de la Sous-Préfecture, alors très-étroite et longée par la rivière, était occupée dans toute son étendue par des bouchers, des tripiers et des tanneurs, qui la rendaient particulièrement malpropre et infecte.

L'ordonnance du duc était donc bien justifiée, mais vraiment trop insuffisante.

Si les archives de la ville sont muettes, nous trouvons dans les historiens du temps des indications suffisantes pour apprécier la gravité du mal.

D'après Rubys, il mourut à Lyon, de bon compte fait bien soixante mille personnes. Et le furieux ligueur ajoute : « Ce fut une curée que Dieu envoya pour purger la ville d'une infinité de vermine que les protestants y avoient attirée de diverses parts pour fortifier leur party, lequel demeura d'autant affoibli, car ils mouroyent à tas, se meslant sans discrétion, sous prétexte de leur prédestination turquesque..... Cette peste si échauffée commença à se refroidir environ la Toussaint et prit fin durant l'hiver. »

La proportion des morts ne fut pas moindre à Villefranche, qui alors ne renfermait pas quatre mille habitants et en perdit deux mille.

L'hôpital de la Quarantaine put-il être utilisé en cette circonstance? S'il ne fut pas détruit comme ceux de la Maladière et de Roncevaux, il dut cependant être laissé en